



## La Cnaf lance la mission nationale d'étude, d'évaluation et d'appui en faveur de l'accueil des enfants en situation de handicap

**Le lundi 23 octobre, en présence de la Secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées, Sophie CLUZEL, la Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf) lance en partenariat avec la Fondation de France, la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole, la Direction Générale de la Cohésion Sociale, une mission nationale d'étude, d'évaluation et d'appui en faveur de l'accueil des enfants en situation de handicap, placée sous le haut patronage de Monsieur Jacques Toubon, Défenseur des droits.**

Concevoir et développer des modes d'accueil innovants afin de permettre une conciliation entre la vie professionnelle et la vie personnelle des parents confrontés au handicap de leur(s) enfant(s) est un enjeu majeur de la branche Famille. La signature de la Cog 2013-2017 avec l'Etat a été l'occasion de réaffirmer la globalité de son intervention en faveur des enfants en situation de handicap et de leurs familles afin de leur garantir une réponse adaptée et préventive.

Ce sont là des fondamentaux qui ont conduit à réfléchir à une meilleure accessibilité des modes d'accueil de la petite enfance et du temps hors scolaire, afin de répondre aux besoins spécifiques des enfants en situation de handicap et à ceux de leurs familles.

Mise en place pour une durée de 18 mois, cette mission nationale a pour finalité de dresser un état des lieux des besoins et attentes des familles, d'évaluer l'offre d'accueil existante, de mesurer l'impact du développement des pôles ressources mettant en relation les parents et les lieux d'accueil, et de formuler des propositions concrètes et opérationnelles pour développer l'accès des enfants en situation de handicap aux accueils de loisirs.

La mission s'organisera autour de 6 axes de travail :

- Enquête auprès des familles sur la conciliation des temps familiaux et professionnels à l'épreuve du handicap ;
- Diagnostic de la situation de l'accès des enfants en situation de handicap aux accueils de loisirs en France ;

- Evaluation approfondie de plus de 500 projets soutenus par les CAF, la Fondation de France et la CCMSA ;
- Analyse du rôle des pôles d'appui ou de ressources créés sur plus de 40 départements en France depuis 2010 ;
- Etude de l'impact économique des adaptations pour les gestionnaires et de leurs modes de financement ;
- Concertations avec l'ensemble des acteurs et identification des leviers pour un développement massif de l'accueil effectif.

**Plus d'informations sur**  
[www.mission-nationale.fr](http://www.mission-nationale.fr)

**Contact presse :** Laetitia Bolumbe / 01.45.65.68.65 / [presse@cnafr.fr](mailto:presse@cnafr.fr)

